

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les fédérations des Services à la Personne lancent un cri d'alerte : le crédit d'impôt à 50% est une ligne rouge.

*La FESP, la FEDESAP, la FEPEM, le SPE et le SYNERPA domicile interpellent, ensemble, le Gouvernement via le **Salon des Services à la Personne et de l'emploi à domicile**, afin de rejeter cet amendement qui aurait de lourdes conséquences sur un secteur essentiel et déjà fragilisé.*



Lien vers la vidéo de la conférence : <https://fromsmash.com/OJGCs85jOg-ct>

La FESP, la FEDESAP, la FEPEM, le SPE et le SYNERPA domicile, réunies au Salon des Services à la Personne et de l'emploi à domicile

Paris, le 28 Novembre 2025 - Alors que le Gouvernement et le Sénat examinent un amendement visant à abaisser le Crédit d'Impôt pour les Services à la Personne (CISAP) de 50% à 45%, l'ensemble des fédérations du secteur ont exprimé publiquement leur indignation ce **Mercredi 26 Novembre lors du Salon des Services à la Personne et de l'emploi à domicile**.

Toutes ont parlé d'une voix commune pour alerter sur les conséquences lourdes et durables d'une telle décision pour un secteur déjà fragilisé.

Lien vers la vidéo de la conférence : <https://fromsmash.com/OJGCs85jOg-ct>

Les représentants ont rappelé que ce secteur essentiel accompagne les personnes fragiles, la petite enfance, les personnes âgées, les familles et permet à des millions de Français de travailler sereinement. **Il repose sur un pilier fondamental : le crédit d'impôt à 50%**, qui, selon leurs propos, « **n'est pas une niche fiscale, mais ce qui permet de lutter contre le travail au noir** », et qui a permis en 20 ans **la création de 1,5 million d'emplois**.

Importance du crédit d'impôt

Selon leurs interventions, ce dispositif :

- **rapporte plus qu'il ne coûte** : environ 8 milliards engagés pour 12 milliards de recettes, soit 4 milliards de contribution nette pour l'État ;
- a permis de protéger **1,2 million de salariés** du travail non déclaré ;
- est un **outil social, économique et sociétal majeur**, qui concerne tous les territoires, y compris les plus ruraux, et tous les niveaux de revenus.

Risques d'une baisse à 45%

Les fédérations ont également souligné qu'une instabilité fiscale récurrente fragilise les entreprises et les particuliers employeurs, et que **remettre en cause les 50% actuels mettrait en péril des centaines de milliers d'emplois**, principalement féminins, compromettant notamment « **l'émancipation professionnelle des femmes** », enjeu qu'elles ont rappelé avec force.

Plusieurs intervenants ont qualifié l'abaissement envisagé à 45% de :

- « **ligne rouge** »
- « **dérive incompréhensible** »
- « **violence faite au personnel majoritairement féminin** »
- et « **fausse économie** », entraînant mécaniquement une recrudescence du travail au noir et une baisse d'activité estimée à 10%.

Un enjeu démographique et sociétal majeur

Ils ont également rappelé l'urgence démographique liée à la hausse accélérée du nombre de seniors dépendants, et la nécessité de disposer d'un secteur solide pour absorber les besoins humains à venir.

Enfin, ils ont annoncé que ce point presse marquait le début d'une action coordonnée pour un même objectif...NON A LA REMISE EN CAUSE DES 50% !

Ce message, adressé à l'ensemble de la classe politique en charge de la représentation nationale, sera relayé par des actions de sensibilisation auprès des élus locaux et du grand public.
« *Pour rappel, le secteur des Services à la personne représente: Chiffre d'affaires total : 20 milliards d'euros (2024), Nombre d'organismes : 69 000 (dont 90% d'entreprises), Emploi total : 1 à 1,7 million de salariés Heures travaillées : Plus de 845 millions d'heures déclarées , Ménages clients : 4 millions de ménages Part dans le PIB national : Environ 1,1% du PIB français*

Le Salon des Services à la Personne a permis à toutes les fédérations de se réunir et d'échanger et leur message est unanime: il faut maintenir le crédit d'impôt à 50%. En effet, il serait aberrant de toucher à un système qui fonctionne. Ce serait franchir une ligne rouge pour toute la profession. Et ce serait une fausse économie qui entraînerait mécaniquement le retour du travail au noir, la fragilisation de la protection sociale des salariés et la perte de centaines de milliers d'emplois. » Patrice Lassalle-Bareilles, directeur du Salon des Services à la Personne et de l'Emploi à domicile, et de Silver Economy Expo.

Plus d'informations sur : www.silver-economy-expo.com et www.salon-services-personne.com

Contacts presse

Natacha Heurtault - nh@early-com.com - 06 12 23 58 60
Wided Nasraoui - wided.nasraoui@early-com.com - 06 46 49 09 25